



Section Départementale Pyrénées-Atlantiques Union Nationale des Arbitres de Football

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'UNAF 64 EN DATE DU 18 OCTOBRE 2019 À PAU (64)

Le Comité Directeur de l'UNAF 64 s'est réuni le Vendredi 18 Octobre 2019 à 20H30 au Centre Nelson Paillou sis 12 rue du Professeur Garrigou Lagrange à Pau (64).

Tous les membres ont été convoqués :

- ❖ Mme DE LIMA Maëva
- ❖ M. BELGUERCH Youssef
- ❖ M. BLANCHARD Matthieu
- ❖ M. CAMPOS Yohan
- ❖ M. CHABRY Laurent
- ❖ M. CHARLET Jérémy
- ❖ M. DIAS GUINET Adrien
- ❖ M. FOURCADE Kevin
- ❖ M. GAMRA Miloud
- ❖ M. GNANHOUA Ludovic
- ❖ M. HIRIGOYEN Yonn
- ❖ M. JARMI Abdallah
- ❖ M. KOHLER Mathieu
- ❖ M. LACOUÉ-NÈGRE Michel
- ❖ M. LATRUBESSE Hervé
- ❖ M. LARROUS Hervé
- ❖ M. PEYRE Julien
- ❖ M. PODA Méline
- ❖ M. RODRIGUES Théo
- ❖ M. TCHAMTE Arthur

Présents : MM. CAMPOS Yohan, CHABRY Laurent, CHARLET Jérémy, FOURCADE Kevin, GNANHOUA Ludovic, LARROUS Hervé, PEYRE Julien, PODA Méline,

Excusés : Mme DE LIMA Maëva (indisponible), MM. BLANCHARD Matthieu, LACOUÉ-NEGRE Michel et LATRUBESSE Hervé (AG financière du District), MM. JARMI Abdallah et RODRIGUES Théo (Professionnel), MM. DIAS GUINET Adrien et HIRIGOYEN Yonn, KOHLER Mathieu et TCHAMTE Arthur (indisponibles).

Absents : MM. BELGUERCH Youssef, GAMRA Miloud.

8 présents plus 6 pouvoirs donnés, soit 14 voix sur 20, plus de la moitié de ses membres est représentée conformément à l'article 13 des statuts.



Section Départementale Pyrénées-Atlantiques Union Nationale des Arbitres de Football

Les points inscrits à l'ordre du jour sont rappelés :

1. Régularisation des cotisations des membres retardataires.
2. Etat sur les adhésions (hors membres du CD).
3. Présentation et lecture du Règlement Intérieur financier.
4. Débat, apport de modifications éventuelles et validation du Règlement Intérieur Financier.
5. Présentation des articles boutique, comparaison entre O'neills et Intersport puis choix du partenariat.
6. Compte rendu de la réunion du CD de la SRNA du 05 Octobre 2019.
7. Présentation du projet de rassemblement du 22 février 2020.

Résolutions :

1. Régularisation des cotisations des membres retardataires

Le Président fait état du nombre de cotisations des membres du Comité Directeur de l'**UNAF 64**, qui encore à ce jour ne sont pas réglées, alors que la Section a été relancée dans son activité depuis le 10 Juin 2019.

- Décision est prise quant aux membres du Comité Directeur ne régularisant pas leur cotisation avant le 31 mars 2020 se verront automatiquement exclus dudit Comité Directeur et radié de l'association conformément aux articles 5 et 14 des statuts.
- Jusqu'à cette date butoir, tant que le ou les membres n'ont pas régularisé leur situation, ils ne pourront prétendre à aucune action de l'**UNAF 64** en leur faveur ou dans leur intérêt ni se prévaloir adhérent quant à un évènement organisé par l'**UNAF 64**.
- 3 membres régularisent leur situation ce jour, désormais il reste 7 membres du Comité Directeur non à jour de leur cotisations (Mme DE LIMA Maëva, MM. BELGUERCH Youssef, BLANCHARD Matthieu, DIAS GUINDET Adrien, GAMRA Miloud, JARMI Abdellah et TCHAMTE Arthur).

2. Etat sur les adhésions (hors membres du Comité Directeur)

A ce jour, hors comité directeur, le nombre d'adhérents à l'**UNAF 64** est de 9.

En ajoutant les membres du Comité Directeur à jour de leur cotisation, le nombre total d'adhérents est de 21.

3. Présentation et lecture du Règlement Intérieur Financier

Une présentation et une lecture d'un Règlement Intérieur Financier, inspiré d'un modèle de règlement intérieur existant puis adapté à l'**UNAF 64**, sont faites à l'auditoire.

4. Débat, apport de modifications et validation du règlement

Après débat, le Règlement Intérieur Financier de l'**UNAF 64** est validé à l'unanimité et est annexé au présent.



Section Départementale Pyrénées-Atlantiques Union Nationale des Arbitres de Football

5. Présentation des articles boutique, comparaison entre O'neills et Intersport puis choix du partenariat

Yohan CAMPOS en relation avec la société O'Neills fait la présentation d'une planche d'articles que cette société lui a proposée. Tous les articles sont certifiés fabriqués en Irlande. Les prix affichés sont TTC.

La planche comporte une gamme d'équipements terrain spécifique aux arbitres :

- 1 maillot (noir, bleu, ou orange) à 46.20€
- 1 short noir à 28.20€
- 1 paire de chaussette noire à 9.60€
- 1 lot comprenant 3 maillots 1 short et 1 paire de chaussettes à 156.00€ au lieu de 176.40€
- 1 lot de 2 drapeaux de touche à
- 1 cahier d'arbitre + cartons à
- 1 sifflet à

Mais aussi une gamme d'équipements généralistes siglé au logo « **UNAF 64** » (broderie 3.50€ incluse) :

- 1 pantalon survêtement à 37.20€
- 1 pull technique à 46.20€
- 1 veste type « polaire » à 64.20€
- 1 lot comprenant 1 pantalon 1 pull et 1 veste à 132.00€ au lieu de 147.60€
- 3 polos différents à 37.20€ l'unité
- 1 sac de sport à 40.20€
- 2 sacs à dos à 30.60€ l'unité
- 1 sac à crampons à 16.20€

Les prix pratiqués (produits terrain « Nike ») par Intersport, déjà en partenariat avec le District, sont :

- Maillot (Noir, jaune, bleu ou orange) 38.50€ l'unité
- Short noir 24.50€
- Chaussettes 5.60€ la paire
- Lot 1 maillot, 1 short et 1 paire de chaussettes 68.00€

Aucun choix de partenaire n'est décidé, le CD se laisse le temps d'y réfléchir pour les saisons à venir.

6. Compte rendu de la réunion du Comité Directeur de la Section Régionale de Nouvelle Aquitaine du 5 Octobre 2019

Le 5 Octobre dernier à Niort, le Président de l'**UNAF 64** a assisté à sa première réunion de CD SRNA dont il est membre de par sa qualité et fait un compte rendu de ladite réunion à l'auditoire.

7. Présentation du projet de rassemblement du 22 Février 2020

Quatre projets pour un rassemblement convivial sont présentés, c'est l'option 4 (Raquettes - Raclette) qui est retenue.

Fait à Pau le 18 Octobre 2019
Pour le Comité Directeur,
Le Président
Secrétaire Général de l'UNAF 64****
Laurent CHABRY